



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'ÉNERGIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 mars 2024

N°1689

201 ouvertures nettes de sites industriels en 2023 selon le premier baromètre industriel de l'Etat

Ce mercredi 27 mars 2024, dans le cadre de la 6^e édition du salon Global Industrie, **Roland Lescure**, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Energie, a annoncé qu'il y avait eu en 2023, 201 ouvertures nettes de sites industriels, contre 176 en 2022.

Cette évolution positive marque le dynamisme de la réindustrialisation de la France.

Depuis plus d'un an, à la demande de Roland Lescure, l'Etat travaille à la création d'un baromètre permettant de mesurer l'évolution industrielle du pays. Il a été constitué dans le cadre des politiques prioritaires du Gouvernement (PPG) et indique le « Nombre net de nouveaux sites industriels et d'extensions significatives de sites industriels ».

La création de cet indicateur représente un travail inédit mobilisant les services de l'Etat au niveau national, régional et départemental, sous l'égide de la Direction Générale des Entreprises. Aucune base de données existante ne permettait jusque-là de mesurer directement l'évolution de la réindustrialisation, la notion d'usine ne correspondant à aucun concept statistique.

Les trois constats principaux révélés par le baromètre :

- 1. Le rythme d'ouverture de nouveaux sites industriels est resté très dynamique avec 201 ouvertures nettes d'usines en 2023 contre 176 en 2022.**
- 2. Les ouvertures nettes de sites industriels en 2023 progressent de 14 % par rapport à 2022, avec un premier semestre (+122) plus dynamique que le second (+79).**
- 3. Si l'on se restreint aux seules ouvertures et fermetures *greenfield*, c'est-à-dire en retirant les réductions et extensions significatives (nouvelle ligne de production par exemple), le solde 2023 est de 57 sites supplémentaires contre 49 en 2022 (+16%).**

Au niveau sectoriel :

1. **L'agroalimentaire (+47), les industries vertes et l'économie circulaire (+29), les transports (+22), la santé (+20) et le textile (+19) sont les secteurs qui ont ouvert le plus d'usines en 2023.**
2. L'agroalimentaire conserve donc sa première place (+54 en 2022).
3. Les secteurs les moins dynamiques en 2023 sont le papier carton (-1), la plasturgie (0), et les industries extractives (0).
4. Le solde de la métallurgie redevient positif (+10) en 2023 après une mauvaise année 2022 (-4).

Au niveau territorial :

1. **D'un point de vue territorial, l'Auvergne-Rhône-Alpes (+73) et la Nouvelle-Aquitaine (+30) concentrent à elles seules 50 % des ouvertures nettes, comme en 2022, suivies par la Normandie (+24).**
2. Les Hauts-de-France (-9), la Corse (-1) et le Centre-Val-de-Loire (0) sont au contraire les régions les moins attractives en 2023, les Hauts-de-France présentant un solde négatif pour la deuxième année consécutive (-6 en 2022).

Ce baromètre sera actualisé de manière semestrielle.

Contacts presse :

Cabinet de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie
01 53 18 46 19 - presse@industrie.gouv.fr

Direction Générale des Entreprises
01 44 97 04 49 – presse.dge@finances.gouv.fr